



CONSEIL GENERAL
1189 SAUBRAZ

Saubraz, novembre 2024

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine séance du Conseil général aura lieu à l'**Auberge communale de Saubraz** le

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h30

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Démission/s et assermentation/s
5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général
6. Préavis municipal n°06-2025 relatif au budget pour l'année 2026
7. Rapport de la déléguée à l'ASSAGIE
8. Propositions individuelles et divers

Les documents sont publiés sur le site Internet de la Commune : www.saubraz.ch

Pour rappel, les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif (art. 5 LEDP) :

Sont électeurs en matière communale :

- a. **Les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune ;**
- b. **Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.**

A l'issue de la séance, l'assemblée est invitée à partager une fondue. Pour des questions d'organisation, l'inscription préalable est obligatoire d'ici au 04 décembre 2025 auprès du Président, M. Aloys Mussard, Ch. du Tilleul 4b, 1189 Saubraz, au 078 911 46 68 ou à l'adresse secretairecg@saubraz.ch. L'apéritif et la fondue sont offerts par la Commune.

Avec nos salutations les meilleures.

Le Bureau du Conseil général